

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi seize juillet deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville s'est réuni au lieu ordinaire des séances sur convocation de Madame le Maire en date du premier juillet deux mille vingt-quatre et sous sa présidence.

Étaient présents : Myriam MULOT, Maire ; Christian FOSSOUL, Dieinaba SY, Franck PETIT, Marie-Hélène HANIVEL, Bernard BIANCO, Adjoint ; Louissette LECOQ, Claude GOUPIL, Georges BENAKOU, Philippe RICHIER, Nathalie MOREL, Anne BENARD, Virginie BOTTAIS, David PERRAULT, Alain QUIBEL, Patricia HAUCHARD, Chantal JARNIOU, Stéphane DUPONQ, Jean-Philippe TANNAY, Stéphanie DELBOS, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Eloi DIARRA ayant donné pouvoir à Myriam MULOT ; Michèle GUEROUT ayant donné pouvoir à Nathalie MOREL ; Christel DELAMARE ayant donné pouvoir à Franck PETIT ; Joël BENARD ayant donné pouvoir à Anne BENARD ; Martine ROBERGE ayant donné pouvoir à Marie-Hélène HANIVEL ; Eric DURAND ayant donné pouvoir à Philippe RICHIER ; Marc CHANTERIE ayant donné pouvoir à Bernard BIANCO ; Sandrine BELHACHE-DIET ayant donné pouvoir à Alain QUIBEL ; Rigobert LOEMBA ayant donné pouvoir à Dieinaba SY.

Secrétaire de séance : Christian FOSSOUL.

Membres en exercice : 29 – Présents : 20 – Pouvoirs : 9 – Voix délibératives : 29

2024-35

DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 1612-11, L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n° 2024-11 du 03 avril 2024 adoptant le budget primitif 2024,

Vu la délibération n° 2022-23 du 23 mars 2022 approuvant la convention de mandat d'études et de réalisation d'équipements publics entre la Ville et Rouen Normandie Aménagement pour la construction d'une nouvelle école et d'une cuisine centrale,

Vu la délibération n° 2023-18 du 08 mars 2023 approuvant l'avenant n°1 à la convention de mandat confiée à Rouen Normandie Aménagement,

Considérant qu'en application des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Considérant qu'il importe de régulariser au fur-et-à-mesure du versement des avances (compte 238 « avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles), la part de travaux réalisés (compte 2313-041) dans le cadre de la construction de la nouvelle école et de la cuisine centrale,

Considérant qu'à la date du 04 août 2023, les travaux ayant fait l'objet de pièces justificatives étaient de 1 234 065.42 €,

Considérant que la somme des avances de l'exercice 2024 s'élève à 4 000 000 €,

Considérant qu'il importe d'approvisionner le chapitre 041, comptes 238 et 2313 de manière à effectuer les opérations d'ordre simultanément avec les mandats réels durant l'exercice 2024,



Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Madame Anne BENARD,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 28 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention**

AUTORISE Madame le Maire à effectuer la décision modificative n°1 se résumant ainsi qu'il suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Prévisions 2024	RAR 2023	DM n°1
	Total des dépenses	9 065 694.58 €	381 449.87 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	188 500.00 €		
20	Immobilisations incorporelles	130 295.00 €	61 799.05 €	
21	Immobilisations corporelles	356 247.00 €	238 052.47	
23	Immobilisations en cours	8 348 916.83 €	81 598.35 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	41 735.75 €		
041	Opérations patrimoniales			5 234 065.42 €
	Dépenses de l'exercice	9 065 694.58 €	381 449.87 €	5 234 065.42 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	Prévisions 2024	RAR 2023	DM n°1
	Total des recettes	8 735 918.91 €	711 225.54 €	
001	Solde d'exécution reporté	991 103.22 €		
10	Dotations, fonds divers et réserves	120 000.00 €		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	500 000.00 €		
13	Subventions d'investissement	1 060 500.00 €	711 225.54 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	4 000 800.00 €		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 045 000.00 €		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	345 550.00 €		
041	Opérations patrimoniales			5 234 065.42 €
021	Virement de la section de fonctionnement	672 965.69 €		
	Recettes de l'exercice	8 735 918.91 €	711 225.54 €	5 234 065.42 €
VUE D'ENSEMBLE				
Section d'investissement	Chapitres	Libellés	Modifications en €	
DÉPENSES	041	Opérations patrimoniales	+ 5 234 065.42	
		TOTAL	+ 5 234 065.42	
RECETTES	041	Opérations patrimoniales	+ 5 234 065.42	
		TOTAL	+ 5 234 065.42	

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen(53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'État.

Publiée le :


Madame le Maire,
Myriam MULO

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604743-20240716-2024-35-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/08/2024